

<https://www.inegalites.fr/Comparateur-des-salaires-questions-frequentes>



# Comparateur des salaires : questions fréquentes

- Articles non indexés -



Date de mise en ligne : mercredi 20 décembre 2023

---

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

---

## Quelles données utilise ce comparateur ?

Il s'agit du salaire net pour un temps plein, avant impôt sur le revenu prélevé à la source.

Il ne faut pas confondre ces chiffres avec les niveaux de vie, qui tiennent compte de l'ensemble des revenus d'un foyer, des impôts et de la composition des familles.

## Je travaille à temps partiel : quel salaire entrer dans le comparateur ?

Pour un mi-temps, multipliez votre salaire par deux pour obtenir l'équivalent de votre salaire à temps plein ; pour un 80 %, par 1,25.

Pour 24 h par semaine, multipliez par 1,45.

## Vos données personnelles sont-elles conservées ?

Non. Nous ne voyons ni ne conservons le chiffre que vous renseignez.

## Pour en savoir plus

Sur le comparateur, lisez aussi notre article « [Où vous situez-vous sur l'échelle des salaires ?](#) »

Sur les inégalités de salaires, consultez la rubrique consacrée aux [inégalités de salaires](#) de notre site.

> Revenir au [comparateur](#)